

Bonjour,

c'est avec intérêt que j'ai pris connaissance de votre engagement associatif au service des usagers de la route, je vous donne une réponse non exhaustive mais qui donne le sens de l'action que je souhaite mener.

- Sortir de la politique exclusivement répressive pour redonner du sens à l'action coercitive, sans que celle-ci soit vécue comme un abus.
- Agir sur la prévention en insistant sur l'école chez les plus jeunes
- Engager des travaux d'infrastructure d'urgence en protection des utilisateurs de 2roues (doublement des glissières) et plus largement sur tous les lieux accidentogènes y compris les passages à niveaux dangereux.
- Revoir les aspects punitifs touchant les professionnels de la route, sortir de la double peine, infraction et perte de permis entraînant une perte d'emploi . Cela conduit à distinguer les infractions dans le cadre personnel et professionnel
- Apporter une aide à la sécurité passive, cela concerne à la fois l'équipement du motard comme la sécurité passive sur les véhicules tel que le radar d'obstacle.
- Favoriser le partage de la route en déployant des voies dédiées, vélos, bus, PL etc.. favoriser les véhicules verts
- Réfléchir à des signalisations cohérentes, transition de vitesse, feux tricolores, privilégier les évolutions technologiques susceptible d'améliorer les moyens de communication et de fluidité routière.
- Faire de la conduite sous l'emprise alcoolique et sous produits psychoactifs un sujet de campagne nationale de grande ampleur
- Valoriser les conduites vertueuses

Il y a de nombreux points à développer, de nombreuses expertises à porter. Mon idée s'inscrit dans le double objectif d'une suppression à terme de la mortalité routière, de l'amélioration des conduites vertueuses, des comportements écologiques et responsables. Je souhaite une implication des assureurs dans ce travail de prévention et d'accompagnement des utilisateurs de véhicules.

Bien cordialement

Bernard Borgialli